

DÉCISION 2025 / 17

## DÉPARTEMENT DU GERS – COMMUNE DE DURAN

### DÉCISION - N°17

=====

#### **OBJET** : Devis INGC pour maîtrise d'œuvre

Le maire de la commune de DURAN

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°43 du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au maire et pour la durée de son mandat ;

#### **DECIDE :**

**ARTICLE 1** : De valider le devis d'honoraires de INGC 1 rue Van Gogh 32000 Auch, pour la maîtrise d'œuvre du marché « parcours sport santé nature », pour un montant de 39 800€ HT ou 47 760€ TTC.

**ARTICLE 2** : D'informer le conseil municipal de cette décision lors de sa prochaine réunion.

Fait à DURAN, le 19/08/2025

Le maire, Jean-Marc DUPUY